

**Annexe 5 :**

**Reportage à Verneuil-l'Etang et courrier du maire à la SNCF**

Les traverses sont les déchets ultimes des friches industrielles et des voies ferroviaires. Elles sont imprégnées de poisons multiples : créosote, égouttures de matières dangereuses, hydrocarbures, pesticides. Photos © Robin des Bois.



Mercredi 24 octobre 2007  
en Ile-de-France à l'est de Paris.  
Le lotissement de l'impasse des  
Bergeronnettes ou la déchetterie sont  
sous les fumées, ça dépend du vent.



A la fin, les cheminots récupèrent les  
métaux qui sont sans doute vendus.

La SNCF fait n'importe quoi de ses déchets dangereux selon la classification européenne des déchets. Elle les vend illégalement à des grossistes qui les dispersent illégalement auprès des particuliers non informés des dangers ou bien elle les brûle en bord de voie en infraction avec le Code de l'Environnement. Gare de Verneuil-l'Étang



Les brasiers durent 24 heures.  
Jeudi 25 octobre 11h



Les cheminots font un métier dangereux : aux gaz et fumées toxiques de la combustion des traverses s'ajoutent les dioxines d'un barbecue le vendredi 26 octobre.

DEPARTEMENT  
DE  
SEINE ET MARNE

Verneuil l'Étang, le 22 Novembre 2007

ARRONDISSEMENT DE MELUN

Monsieur André BERQUIER  
Maire de VERNEUIL L'ETANG  
Conseiller Général du Canton de Mormant

Mairie  
de  
VERNEUIL L'ETANG  
77390

A

SNCF Direction Paris Est  
A l'attention de Monsieur Le Directeur  
Place du 11 Novembre 1918  
75475 Paris Cedex 10

Lettre avec recommandé

BL  
2007-783a

Monsieur Le Directeur,

Alerté courant Octobre par une Association et plusieurs Administrés,

Je m'étonne qu'une Entreprise d'Etat comme la vôtre se permette de brûler les traverses de chemin de fer traitées avec des créosotes qui engendrent une pollution nuisible pour la santé et pour l'environnement, à tout juste quelques pas des habitations.

N'existe-t'il pas un autre moyen pour éliminer ces traverses ?

Je me réserve le droit de déposer plainte auprès de Monsieur Le Procureur de La République si de tels faits se reproduisaient.

Dans l'attente d'une réponse,

Recevez, Monsieur Le Directeur, mes salutations distinguées.

Le Maire,

André BERQUIER